

Charte de modération de la page Facebook de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté

*Cette charte a pour objectif d'encadrer l'espace d'expression de la page Facebook de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté. Il ne s'agit pas de restreindre la liberté d'expression des utilisateurs mais plutôt de conserver un lieu d'échange amical où le savoir-vivre et la politesse sont de mises. Ainsi, nous accueillons avec plaisir toutes les contributions pour un dialogue constructif **dans le respect de la loi et le respect des autres.***

La modération des publications s'effectue a posteriori. Les administrateurs se réservent le droit de supprimer des commentaires sans préavis en cas de non-conformités aux règles établies dans cette charte.

Quelques règles de bonne conduite à respecter :

- Soignez votre langage, exprimez-vous dans un français clair, évitez les jargons et autres langages SMS.
- Evitez les commentaires et contenus répétitifs (spamming).
- Evitez les hors-sujets qui dévalorisent la conversation.
- Ne propagez pas de fausses affirmations. La diffamation, les affirmations graves non-prouvées ou notoirement inexacts concernant les personnes ou les organisations seront supprimées.
- Exprimez-vous poliment. Les insultes ou autres attaques personnelles seront supprimées.
- Ne cherchez pas le conflit. Les règlements de compte, provocations, acharnements, harcèlements auprès d'une personne ou d'un organisme ne sont pas tolérés, même en l'absence d'insulte.
- Respectez la vie privée, ne communiquez pas d'informations personnelles sur votre vie privée (mail, adresse...) ou celles d'un tiers sans son accord.
- Cette page étant dédiée à un organisme public, les messages publicitaires et commerciaux, ainsi que les communiqués d'organisations politiques ou syndicales y sont exclus.
- Les messages peuvent être spécifiques à certaines populations (personnes âgées, femmes enceintes, jeunes, etc.) mais n'ont pas vocation à traiter des cas individuels. Attention, aucun avis médical personnalisé ne sera donné, pour tout problème de santé, nous vous invitons à contacter votre médecin.

Suivant les obligations légales, tout commentaire sera supprimé s'il contient :

- Des attaques ou insinuations fondées sur les races, les croyances, les origines ethniques, le sexe, l'orientation sexuelle, le handicap, l'âge.
- Des éléments à caractère raciste, xénophobe, pornographique, pédophile ou obscène ;
- Des messages haineux, des appels à la violence ou au meurtre.

Expressions politiques et contenu éditorial durant la période de réserve électorale :

Les institutions publiques sont soumises à des règles strictes en matière de communication durant les périodes électorales et préélectorales. Le code électoral interdit toute utilisation, directe et indirecte, des moyens publics au soutien de la campagne d'un ou des candidats. Cette disposition légale s'applique donc aux supports de communication de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté. La page Facebook ne relaie donc ni l'expression des partis politiques et de leurs candidats, ni celle de leurs soutiens.

- Il est dès lors demandé aux usagers de faire preuve de réserve dans leur expression à caractère politique. Toute intervention et prise de position en faveur ou à l'encontre d'un candidat ou d'une sensibilité politique est strictement interdite sur cette page et sera donc supprimée sans préavis.
- Durant cette période électorale les usagers doivent également s'abstenir de tout propos à caractère élogieux sur l'action de l'Etat et notamment de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté.

Si un commentaire ou un contenu échappait à notre vigilance, n'hésitez pas à nous l'indiquer ou à cliquer sur la mention « signalez un abus ».